



Règles techniques nationales notifiées (RTNN)

ID	CH-CSM-RA-001	Pays :	Suisse	Version :	1.0	État :	Juin 2019
Titre:	Concept de dossier de sécurité pour l'obtention de l'homologation ETCS en Suisse						
Office compétent:	Office fédéral des transports OFT Section Admissions et règles			Adresse :	3003 Berne SUISSE		
Courriel:	_BAV-WeiterentwicklungRegelwerke@bav.admin.ch						
Article référencé des STI ou de la CSM:	STI CCS, ch. 3.2.1. CSM-RA, annexe I, ch. 1.1.1						
Référence dans le droit suisse:	DE-OCF DE 38.3 ch. 1.1 DE-OCF DE 47.1 ch. 3.2						
Classification de la présente RTNN:	<input type="checkbox"/> RTNN relative à un point à clarifier dans la CSM <input type="checkbox"/> RTNN due à une différence du droit suisse par rapport aux exigences de la CSM <input checked="" type="checkbox"/> RTNN due à des exigences supplémentaires / plus strictes du droit suisse, sans correspondance dans la CSM						
Description détaillée:	Titre	Concept de dossier de sécurité pour l'obtention de l'homologation ETCS en Suisse					
	Type d'exigence	Sécurité	Fiabilité / Disponibilité	Santé	Environnement	Compatibilité technique	
		X	X	-	-	X	
	Domaine de validité	Tronçons et véhicules ETCS-L2 et -L1LS en Suisse					
	Exigences	<p>Les preuves et certificats de sécurité décrits dans le document « Concept SiNa » version 2.02 (configuration de référence du gestionnaire du système ETCS) doivent être fournis pour obtenir une homologation ETCS pour le matériel roulant et les installations d'infrastructure.</p> <p>Au moins les tests définis dans le document « Master Test Concept » version 1.6 (configuration de référence du GS ETCS) doivent être effectués avec succès.</p>					
	Justification / explication	<p>Le concept de dossier de sécurité permet d'obtenir un trafic sûr, interopérable et fiable avec l'ETCS.</p> <p>Le « Master Test Concept » définit des domaines d'essai dont les règles doivent être respectées pour que le système global ETCS soit fonctionnel, interopérable et intégré en Suisse, et ce, de façon vérifiable. Le « Master Test Concept » définit les responsabilités pour les différents domaines d'essai.</p> <p>Pour des projets concrets, il est recommandé de s'informer auprès du gestionnaire du système ETCS CH de toute nouvelle découverte éventuelle.</p>					
	Pertinent pour	ETF	Détenteurs de véhicules		GI	EI	
X		X		X	X		
Durée de validité	illimitée						

Normes applicables en Suisse:	
Base d'examen pour l'attestation de conformité:	

Règles techniques nationales notifiées (RTNN)

ID	CH-CSM-RA-002	Pays :	Suisse	Version :	1.0	État :	Juin 2019
Titre:	Exigences pour les vitesses supérieures à 200 km/h						
Office compétent:	Office fédéral des transports OFT Section Admissions et règles			Adresse :	3003 Berne SUISSE		
Courriel:	BAV-WeiterentwicklungRegelwerke@bav.admin.ch						
Article référencé des STI ou de la CSM:	STI CCS, ch. 3.2.1. CSM-RA, annexe I, ch. 1.1.1						
Référence dans le droit suisse:	DE-OCF DE 38.3 ch. 1.1 DE-OCF DE 47.1 ch. 3.2						
Classification de la présente RTNN:	<input type="checkbox"/> RTNN relative à un point à clarifier dans la CSM <input type="checkbox"/> RTNN due à une différence du droit suisse par rapport aux exigences de la CSM <input checked="" type="checkbox"/> RTNN due à des exigences supplémentaires / plus strictes du droit suisse, sans correspondance dans la Conseil suisse de la musique						
Description détaillée:	Titre	Exigences pour les vitesses supérieures à 200 km/h					
	Type d'exigence	Sécurité	Fiabilité / Disponibilité	Santé	Environnement	Compatibilité technique	
		X	X	-	-	-	
	Domaine de validité	Véhicules ETCS-L2 en Suisse					
	Exigences	<p>Pour l'utilisation de véhicules à des vitesses supérieures à 200 km/h, la preuve doit être apportée conformément au modèle de frein gamma (au moins conformément à la décision 2015/14 de la Commission européenne).</p> <p>Pour les véhicules qui peuvent techniquement atteindre une vitesse supérieure à 200 km/h (par exemple parce que la saisie de cette vitesse maximale n'est pas empêchée techniquement), mais qui ne sont pas autorisés en Suisse pour une utilisation à cette vitesse maximale, les mesures visant à empêcher les déplacements à une vitesse supérieure à celle autorisée en Suisse doivent être traitées et évaluées dans la démonstration de la sécurité. Les éventuels risques résiduels doivent être acceptables.</p>					
	Justification / explication	Il faut supposer que le SSP de base sera transmis à des vitesses allant jusqu'à 250 km/h. Il faut garantir que la vitesse maximale du véhicule autorisée en Suisse ne puisse toutefois pas être dépassée.					
	Pertinent pour	ETF	Détenteurs de véhicules	GI	EI		
		X	X	-	-		
Durée de validité	illimitée						
Normes applicables en Suisse:							
Base d'examen pour l'attestation de conformité:							

Règles techniques nationales notifiées (RTNN)

ID	CH-CSM-RA-003	Pays :	Suisse	version :	1.0	État :	Juin 2019
Titre:	Qualité des données du train						
Autorité compétente:	Office fédéral des transports OFT Section Admissions et règles			Adresse :	3003 Berne SUISSE		
Courriel:	_BAV-WeiterentwicklungRegelwerke@bav.admin.ch						
Article référencé des STI ou de la CSM:	STI CCS, ch. 3.2.1. CSM-RA, annexe I, ch. 1.1.1						
Référence dans le droit suisse:	DE-OCF DE 38.3 ch. 1.1 DE-OCF DE 47.1 ch. 3.2						
Classification de la présente RTNN:	<input type="checkbox"/> RTNN relative à un point à clarifier dans la CSM <input type="checkbox"/> RTNN due à une différence du droit suisse par rapport aux exigences de la CSM <input checked="" type="checkbox"/> RTNN due à des exigences supplémentaires / plus strictes du droit suisse, sans correspondance dans la CSM						
Description détaillée:	Titre	Qualité des données du train					
	Type d'exigence	Sécurité	Fiabilité / Disponibilité	Santé	Environnement	Compatibilité technique	
		X	X	-	-	-	
	Domaine de validité	Véhicules ETCS en Suisse					
	Exigences	Les processus de transmission et de saisie des données du train doivent être conçus de manière à ce qu'au plus un train sur 1000 contienne des données erronées.					
	Justification / explication	<p>Les hypothèses formulées dans les analyses de risques servant à atteindre les objectifs de sécurité sont basées sur ces valeurs.</p> <p>Les données sont entre autres le pourcentage de poids-frein, la V_{max}, la longueur du train etc.</p> <p>Une valeur qui s'écarte de 20 % ou plus de la valeur réelle est considérée comme erronée.</p>					
	Pertinent pour	ETF	Détenteurs de véhicules	GI	EI		
X		-	-	-			
Durée de validité	illimitée						
Normes applicables en Suisse:							
Base d'examen pour l'attestation de conformité:							